



Père ANGE LE PROUST (1624-1697)

Un religieux augustin au XVII^e siècle

Depuis octobre 2013, le père Joseph Sciberras, Postulateur de l'Ordre de Saint-Augustin à Rome, a lancé des recherches pour constituer le dossier, sur la Cause de Béatification du père Ange, qu'il devait remettre au Préfet de la Congrégation pour la Cause des Saints au Vatican.

Le 18 mars 2016, il a été officiellement annoncé que l'Assemblée des Évêques de France se déclarait favorable par vote à l'ouverture de la cause en vue d'une éventuelle béatification du Père Ange Le Proust. En août 2016, c'est la Congrégation pour la Cause des Saints qui s'est prononcée en faveur de l'introduction de la cause en délivrant son Nihil Obstat.

Le 20 septembre 2016, M^{gr} Michel Aupetit a publié le décret ordonnant l'ouverture de la cause de béatification du père Ange Le Proust. C'est le début du « procès diocésain » : il a nommé M^{gr} Yvon Aybram juge délégué pour le conduire. De nombreuses étapes seront à franchir avant de transmettre - le cas échéant - le dossier à Rome.

Le 25 mars 2017 s'ouvre le procès pour la béatification du père Ange

La spiritualité du père Ange

La spiritualité du père Ange est une spiritualité de la présence vivante du Christ : elle est marquée par une insistance particulière à chercher l'amour de Dieu dans l'union au Christ vivant, tant dans les pauvres que dans l'Eucharistie.

Dans ses écrits, il affirme que le service des pauvres est la principale des actions. En effet, une des caractéristiques de la pensée du père Ange est l'identification du Pauvre à Jésus : le Pauvre, c'est Jésus lui-même. Mais soigner les pauvres « corporellement » n'est qu'un moyen. Le but à ses yeux est de leur apporter un secours spirituel. Cette mission doit inciter à l'humilité : pour le père Ange, les oeuvres les plus impressionnantes ne valent rien sans l'Amour divin.

Il avait également depuis l'enfance une dévotion toute particulière pour le Très Saint Sacrement de l'autel : ainsi, il est un des rares religieux de son époque à célébrer quotidiennement la messe, et cela quel que soit son état de santé ou l'endroit où il se trouve. Il applique aussi ce principe à autrui en faisant toujours en sorte que même les malades ou les orphelins sans éducation puissent assister à la Messe.

Le père Ange Le Proust est donc un mystique guidé et conduit par l'Esprit de Dieu, qui vit pleinement la Règle de Saint Augustin : « *Devant toute chose, que Dieu soit aimé ; et en suite, le prochain* ». Dieu est tout pour lui, et le prochain c'est Jésus présent en tout homme. Ainsi, servir le prochain, c'est servir Dieu.

MICHEL AUPETIT

ÉVÊQUE DE NANTERRE

vu le texte du 30 juillet 2015, par lequel le Révérend Père Josef Sciberras OSA, Postulateur de la Cause de Béatification du Serviteur de Dieu Ange Le Proust, demandait l'introduction de ladite cause ;

après avoir entendu nos frères dans l'épiscopat et fait les enquêtes nécessaires ;

ayant reçu le Nihil obstat du Saint-Siège le 8 juillet 2016 (Prot. N. 3212-2/16) ;

nous déclarons avoir accepté l'instance du Postulateur
et nous décrétons l'introduction de ladite Cause.

La Chancelière informera le Postulateur de notre décision.

Fait à Nanterre, le 20 septembre 2016

✠ Michel AUPETIT
Evêque de Nanterre

Aude-Reine Anouil
Chancelière



Un acteur important au sein de l'Ordre de Saint-Augustin

Une vocation précoce

3 décembre
1624

De son vrai nom **Pierre Le Proust**, il naît à **Châtellerault**. Il vit une grande partie de sa jeunesse à **Poitiers**. Son petit-neveu le père Nivard relate qu'il fut un écolier « à l'esprit vif et pénétrant », et que ses professeurs « le proposaient comme un exemple de piété ». Sa famille, plutôt aisée pour l'époque, est profondément chrétienne. **Les parents Le Proust donnaient à leurs enfants « une foi profonde, un amour de l'Eucharistie, et une compassion envers les pauvres et les malheureux ».** À la maison, nulle décision importante ne se prend sans avoir prié Notre Dame.

1639

Ce contexte familial est peut-être à l'origine de sa vocation religieuse précoce : à l'âge de 15 ans seulement, il frappe à la porte du couvent des Augustins de Poitiers pour entrer en religion. Il est alors tellement jeune que le Prieur doit lui demander d'attendre encore quelques temps.

1640

Il revient donc l'année suivante et est admis comme postulant.

1641

Il entame son noviciat et prend officiellement le nom de Frère Ange.

25 mars
1642

Il **prononce ses vœux et devient ainsi religieux membre de la branche réformée dite des Petits-Augustins de la Province de Bourges**.

Un parcours fulgurant

1652

Il découvre la Bretagne. Il est envoyé au couvent de Lamballe, dans les Côtes-d'Armor, **comme professeur de philosophie et lecteur** (c'est-à-dire chargé des lectures liturgiques). Il y découvre le petit Hôtel-Dieu de la ville et éprouve une grande émotion face à l'état lamentable des malades.

1655

Il doit regagner Poitiers où il devient **professeur de théologie** au sein du couvent des Augustins.

1659

Il est nommé **Prieur** (c'est-à-dire responsable de couvent) **du couvent de Lamballe**.

1661

Il **fonde une société de dames se mettant au service des plus pauvres** afin de remédier à la situation misérable de l'Hôtel-Dieu de Lamballe : ce sera la future Congrégation Saint-Thomas-de-Villeneuve.

1662

Il est nommé **Visiteur des couvents de l'Ordre**.

1665

Appelé à Paris, il y est nommé **professeur de théologie**. Dès lors, sa carrière au sein de l'ordre des Petits-Augustins sera fulgurante.

1671

Il est élu **Provincial** par ses pairs, c'est-à-dire supérieur de son ordre dans une province.

1674

Il est élu **Définiteur** (représentant des religieux d'une province lors des chapitres généraux de l'Ordre). Il sera même élu premier définiteur à Paris en 1679.

Dès 1680

L'âge n'entamant pas son dynamisme, il retrouve sa charge de **professeur de théologie à Rennes puis à Paris**.

1693

Le père Ange regagne Paris définitivement pour finir ses jours au couvent des Petits-Augustins (actuelle École des Beaux-Arts, rue Bonaparte). Il a 69 ans et est fatigué par une vie entière de mortifications.

1697

Alité quelques mois, il témoigne ainsi de sa vie : « *J'ai tâché de faire, avec la grâce de Dieu, tout ce qui m'a été possible pour le soulagement des membres de Jésus Christ et la propagation de la Société* ».

16 octobre
1697

Il **meurt à 73 ans et est inhumé dans le cloître du couvent des Petits-Augustins de Paris**. Aujourd'hui, le père Ange est enterré près de l'autel de la chapelle, à la maison-mère de la Congrégation où il a été transféré.

Une vie d'humilité



Blason du père
Ange Le Proust
(1672)

Le père Ange est un **homme de prière**, toujours le premier et le dernier au chœur, passant de longues heures en oraison.

Il accordait également **une grande importance aux conseils évangéliques, notamment au fait de vivre l'obéissance et la pauvreté** par le détachement de tout luxe et de toute parure. Il fait preuve d'un zèle important dans ce domaine : « *Combien de fois l'a-t-on vu marcher dans les campagnes avec des souliers tout percés, avec des bas tout déchirés [...] n'ayant en vue que de se rendre semblable en toutes choses aux pauvres qu'il estimait après Jésus Christ plus que tous les trésors du monde* ».

De même, son dévouement auprès des pauvres est important. Par ailleurs, son obéissance à la Règle de saint Augustin détonne au sein de son Ordre. Plusieurs témoignages ont rapporté des conflits au sein des couvents avec d'autres religieux aux mœurs moins strictes. Mais cela n'arrête pas sa volonté d'action : ainsi, dans un but de formation à l'esprit évangélique vécu et enseigné par saint Augustin, **le père Ange rédigea vers la fin de sa vie un important commentaire de la Règle. Comportant plus de 500 pages**, ce volume montre l'érudition du père Ange, et constitue un ouvrage important de la littérature religieuse du XVII^e siècle.



Vue du Couvent des Augustins de Lamballe en Bretagne, gravure anonyme (sans date)

Le fondateur de la Congrégation Saint-Thomas-de-Villeneuve

L'illumination



L'ancien Hôtel-Dieu de Lamballe, aujourd'hui communauté de la Congrégation (1960)

La fondation de la Congrégation Saint-Thomas-de-Villeneuve est liée à la conjonction de deux événements : en 1658 tout d'abord, Thomas de Villeneuve, évêque espagnol membre de l'Ordre de Saint-Augustin, est canonisé. Puis en 1659, le père Ange Le Proust, alors simple religieux augustin originaire du Poitou, est nommé prieur (c'est-à-dire responsable) du couvent de Lamballe dans les Côtes-d'Armor. Il est donc chargé de l'organisation des festivités en l'honneur du nouveau Saint dans son couvent. Or, au cours d'une adoration du Saint Sacrement, **il reçoit une « illumination » : quelque chose doit être entrepris pour remédier à la situation des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Lamballe.**

L'Hôtel-Dieu est à l'époque un petit bâtiment insalubre, où les malades sont mélangés et couchés sur de la paille. Cet hôpital est pauvre, sans personnel hormis un groupe de nobles et bourgeois locaux, la « Confrérie de la Charité ». Ses membres visitent et soignent les malades, malheureusement ils ne peuvent assurer une présence régulière du fait de leurs obligations personnelles. Mais le père Ange note un détail : certains membres de la Confrérie vivent déjà une vie à l'écart des mondanités, dans l'exercice de la prière et des bonnes œuvres.

Le père Ange a alors cette idée : **créer, pour s'occuper des pauvres et malades, une société de dames du Tiers-Ordre de Saint-Augustin qui serait placée sous la protection de Saint-Thomas-de-Villeneuve.** Les membres de sa société mèneraient une vie religieuse sans clôture, ce qui est novateur pour l'époque. Toutefois, il ne se précipite pas et mûrit son projet pour être sûr que son « illumination » est bien une volonté de Dieu. Ainsi, pendant un an le père Ange célèbre chaque jour l'Eucharistie, et prend conseil auprès d'autres religieux de son diocèse. C'est l'évêque en personne, M^{gr} Denis de la Barde, qui lui donne officiellement commission d'améliorer la situation de l'Hôtel-Dieu.

La fondation



« Sœur hospitalière, servante des malades », gravure anonyme (sans date)

Le père Ange choisit plusieurs jeunes femmes membres de la Confrérie de la Charité à qui il dévoile son projet, et commence à les former au secours des plus pauvres. Le père Ange prend aussi contact avec les autorités locales.

Après un an de négociations, **un contrat est passé le 16 février 1661 devant notaire : il officialise l'union entre la Confrérie de la Charité et l'administration de l'Hôtel-Dieu.** Confrérie et Hôtel-Dieu unissent désormais leurs revenus, et les dames choisies par le père Ange auront pour but « de restaurer le petit Hôtel-Dieu de Lamballe, d'y soigner les pauvres, et enfin de restaurer leurs chapelles où le Seigneur n'est pas mieux logé que les pauvres ». **Le 2 mars 1661, les trois jeunes femmes font leur entrée à l'Hôtel-Dieu :** elles sont conduites par l'Évêque, par les membres de la Communauté de Ville (équivalent du conseil municipal de nos jours), ainsi que par une foule d'habitants. Très vite, dès les premières années, les communautés se multiplient, appelées soit par les évêques, soit par les Communautés de Ville, soit par relations.

La pérennisation



Carte des 33 communautés de la Congrégation existant en 1697. En vert, les communautés toujours présentes de nos jours.

Bien qu'ayant quitté Lamballe en 1665, le père Ange produit un important travail administratif pour sa Société. **L'existence légale est reconnue officiellement par lettre patente du roi Louis XIV en 1671 ; du point de vue religieux, ce qui n'était alors que la « Société Saint-Thomas-de-Villeneuve » est érigée en Congrégation du Tiers-Ordre de Saint-Augustin en 1683. Il fait officialiser devant notaire chaque création de communauté.**

Même si la réussite de sa fondation semble indéniable déjà à son époque, la tâche ne fut pas aisée et les difficultés se sont multipliées. Les familles des jeunes femmes qui voulaient entrer dans sa congrégation ne voulaient pas toujours laisser partir leurs filles (et leurs dots) pour une œuvre religieuse ; il se retrouva souvent confronté à ces familles lors de procès. De même, les religieux de son Ordre n'étaient pas forcément favorables au fait qu'il consacre autant de temps à sa fondation et non à son propre Ordre. Malgré cela, l'appel du Seigneur était plus fort que tout.

À la mort du père Ange en 1697, 33 communautés avaient été créées. Dans les siècles qui ont suivi, les religieuses de la Congrégation ont toujours gardé un attachement particulier à leur fondateur et à son esprit. Le fait qu'elles récitent tous les jours depuis plus de 350 ans son Acte de Foy et qu'elles lisent tous les mois sa « Lettre aux religieuses des maisons de Brest », vrai résumé de l'idéal qu'il propose à celles qu'il appelait « ses chères filles », en est une preuve des plus importantes.



Les sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve dans le diocèse de Nanterre

Créée en 1661 en Bretagne, la Congrégation Saint-Thomas-de-Villeneuve a installé sa maison-mère à Neuilly-sur-Seine en 1908. Cette installation fait suite à deux siècles de présence sur Paris ; cependant, le tracé du futur boulevard Raspail a obligé les sœurs à quitter Paris pour chercher un nouveau lieu de vie. Elles sont désormais présentes dans une aile de l'ancien « Château de Neuilly », qu'elles ont réaménagée et agrandie en fonction des besoins de leur vie communautaire. Leur chapelle abrite la statue de Notre-Dame de Bonne Délivrance, Vierge noire honorée par de nombreux pèlerins depuis le XIV^e siècle.

La Congrégation est également présente depuis 1856 à Chaville où elle possède un établissement scolaire : l'Institut Saint-Thomas-de-Villeneuve.

Pour mieux connaître le père Ange Le Proust

Parution

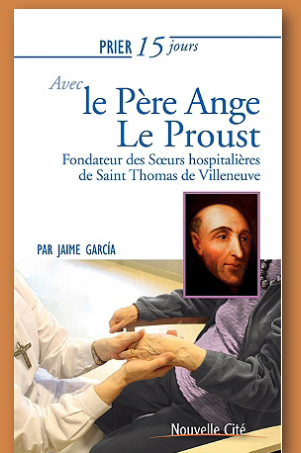
PRIER 15 JOURS AVEC LE PÈRE ANGE LE PROUST

Fondateur des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve

128 pages - 12,90 €
ISBN : 9782853138710

Jaime García, prêtre de l'Ordre de Saint-Augustin, Docteur en Philosophie, est professeur émérite à la faculté de théologie du Nord de l'Espagne (Burgos). Il anime de nombreuses sessions de formation et retraites spirituelles en France, Belgique et Canada. Il est l'auteur de nombreuses publications sur saint Augustin et notamment de Prier 15 jours avec saint Augustin (Ed. Nouvelle Cité).

Fondateur au XVII^e siècle des sœurs hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, congrégation connue pour venir en aide aux malades et aux pauvres, Ange Le Proust (1624-1697) appartient à l'Ordre de Saint-Augustin. Sa doctrine spirituelle est fondée sur la spiritualité de l'évêque d'Hippone et sur celle de saint Thomas de Villeneuve (1486-1555). Pour Ange Le Proust, les personnes malades, souffrantes, vulnérables sont le lieu privilégié où Dieu se fait présent. Or le père Ange ne s'arrête pas à la seule compassion, il sollicite l'hospitalité. Il cherche à élever au niveau de la conscience l'expérience de Dieu qu'il y ressent. Il passe du cœur à la tête, de l'expérience immédiate à la conscience spirituelle.



BON DE COMMANDE

à retourner aux Sœurs hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve
52 Boulevard d'Argenson - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

NOM et Prénom :

Adresse :

.....

souhaite exemplaire(s) de « Prier 15 jours avec le père Ange Le Proust ».

Cette commande me sera envoyée par la Poste :

Tarif de 15,90 € (frais de port inclus) x exemplaires, soit une commande de €

Merci de joindre un règlement par chèque à l'ordre de « Sœurs hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve » ou bien par virement bancaire : Compte : 00010764801

IBAN : FR76 3006 6100 4100 0107 6480 192 - BIC : CMCIFRPP

